

Quatre lieux d'internement dans la Drôme

Robert Serre *

**Le camp : «lieu d'internement
par simple mesure
administrative».
Que ce soit sous
la III^{ème} République
ou durant la guerre,
ce sont les étrangers qui ont été
les principales victimes
de telles mesures.
Toute trace en a disparu
dans la Drôme.**

(*) Enseignant retraité

L'existence de camps d'internement dans la Drôme n'était quasiment pas connue : à l'exception de quelques mentions occasionnelles et d'un témoignage dans l'important ouvrage de la Fédération des Unités combattantes de la Résistance et des FFI de la Drôme^a, on ne trouvait nulle trace. Par le plus grand des hasards, un dossier a été découvert dans les archives communales de Crest : ce dossier, référencé I 147, est intitulé « Émigrés » et classé dans les archives de la Révolution française ! Il contient de nombreuses pièces émanant du GTE, listes, avis de recherche, etc. Pour Loriol et Montélimar, les traces écrites sont encore plus rares. Après autorisations ministérielles indispensables, à partir d'autres documents à Valence, Grenoble et Paris, à Berlin et Bonn, et avec les multiples témoignages de survivants, de leur famille, de gens en ayant connus ou hébergés, Jean Sauvageon et moi-même avons approfondi la connaissance de ces camps et, en association avec deux amis ardéchois traitant de structures du même type dans leur département, nous avons publié un ouvrage^b. Mis à part le camp lieu d'accueil en urgence de réfugiés ou de sinistrés, on peut éfinir le camp comme un endroit où l'on interne des gens non pas à la suite d'une décision de justice sanctionnant

une faute par un châtiment décidé dans le respect des droits de la personne, mais par simple mesure administrative, sans procédure judiciaire, sur la décision arbitraire d'un représentant du pouvoir exécutif. Ainsi, du camp de regroupement facilitant l'hébergement provisoire et les secours, on peut facilement passer au camp de travail constraint, d'exclusion, de persécution, d'extermination. L'objectif « accueillir et secourir » pourra aisément se transformer en « surveiller, exploiter, punir, éliminer ». Que ce soit sous la IIIe République finissante ou durant la guerre, ce sont les étrangers qui ont été les principales victimes de telles mesures d'internement. Cet accroissement de population immigrée ravive les vieux réflexes xénophobes de l'extrême droite et déchaîne sa propagande. Après le Front Populaire, les gouvernants français ne sauront pas résister à cette pression. Pendant la guerre, l'État de Vichy en prendra les devants.

C'est évidemment la défaite des républicains espagnols au début de 1939 qui provoque un exode brutal et massif. Environ 450 000 Espagnols fuient la menace franquiste et tentent de venir en France où rien n'avait été préparé pour les accueillir. Hommes, femmes, enfants, vieillards franchissent les Pyrénées dans la neige et le froid avec l'espoir que la France, vieille terre d'asile, les accueillera de son mieux et les sauvera du massacre. L'afflux, qu'on a d'abord essayé de refouler, est si puissant qu'il faut bien le laisser entrer. Ce sont des gendarmes qui accueillent les arrivants, confisquent leurs armes et séparent les hommes adultes du reste des familles. On ne peut faire mieux que d'entasser ces gens à Argelès, Saint-Cyprien, Le Barcarès, Rivesaltes, Agde, Septfonds, Gurs, Le Vernet... En Roussillon, pas d'abri, pas d'eau, pas de moyen d'observer un minimum d'hygiène, une nourriture insuffisante

et ceci en plein hiver. Le premier travail d'aménagement, c'est la mise en place du fil de fer barbelé. Le dispositif de surveillance est solide : spahis à cheval, gardes mobiles, tirailleurs sénégalais, baïonnette au canon et mitrailleuses en batterie. Le journal *Le Temps* écrit : « *la population peut être rassurée, les réfugiés sont bien gardés* ». Les fatigues accumulées, la faim, le froid, la crasse, les épidémies, mais aussi l'humiliation, vont user et décimer ces populations. Certes, ne sous-estimons pas la difficulté à traiter ce problème, il n'en reste pas moins que le vocabulaire du ministre Sarraut devant l'Assemblée nationale est clair : il refuse « *l'élément trouble et louche* », les « *hors-la-loi* », les « *détritus* », les « *épaves* ». Très vite, il faut faire de la place dans ces camps et envoyer les réfugiés, femmes, enfants et vieillards, vers l'intérieur. Dès le début février, la Drôme voit arriver de pleins trains qui déchargent ces gens dans quatre gares de la vallée du Rhône avant qu'on les conduise vers l'intérieur du département. Pendant ce temps, les dirigeants britanniques et français reconnaissent (le 27 février) le gouvernement nationaliste espagnol afin de s'assurer sa neutralité en cas de conflit européen.

La législation s'aggrave encore : dans l'année 1939, on impose aux étrangers aptes des « *prestations* », c'est-à-dire des travaux sur nos systèmes défensifs (ligne Maginot...). Ce sont les prémisses des CTE (compagnies de travailleurs étrangers) qui seront créées pendant la drôle de guerre. Le 30 août 1939, à deux jours de la déclaration de guerre, un décret indique qu'en cas de conflit, les hommes de 17 à 50 ans originaires des territoires ennemis seront rassemblés dans des centres spéciaux. Le jour même de la déclaration de la guerre, 3 septembre 1939, les préfets sont avisés par télégramme qu'ils doivent procéder à la « *concentration* » des ressortissants des pays ennemis, allemands et

italiens, auxquels sont assimilés les immigrés autrichiens, camerounais ou alsaciens-lorrains. Une circulaire du 17 septembre organise le renvoi ou l'internement des « étrangers ou apatrides suspects, dangereux ou indésirables », une loi du 18 novembre ordonne l'internement de « tout individu étranger suspecté de porter atteinte à la défense nationale ou à la sécurité publique ». Qu'ils soient pro ou antinazis, ils sont tous « sujets ennemis ». 20 000 réfugiés allemands et autrichiens, pour la plupart farouches adversaires de l'hitlérisme, sont enfermés. C'est ainsi que s'ouvre une multitude de camps improvisés dans des prisons, des stades, des usines, de vieux forts ou des champs à la belle étoile, entourés de barbelés. La Drôme voit s'ouvrir en septembre 1939 les camps de Loriol, où l'on pose immédiatement des barbelés, et de Montélimar.

Les camps de Loriol et Montélimar

Le camp de Loriol a été installé dans les locaux de l'ancienne usine de produits chimiques Poulenc, un ensemble au sud de Loriol aujourd'hui coupé par la déviation, dont ne subsistait, jusqu'à sa récente démolition, qu'un bâtiment au bord de la route. Le 17 octobre 1939, du camp de Chambaran, dans l'Isère, où 750 ressortissants du Grand Reich avaient été regroupés, on transfère les gens âgés vers le camp de Loriol. En mars 1940, arrivent 90 internés, des malades ou éclopés inaptes aux prestations extraits d'un autre camp isérois, celui d'Arandon. En avril, l'effectif s'accroît d'une cinquantaine d'internés du camp des Milles, dans les Bouches-du-Rhône. Trois centaines de personnes au moins passent donc par Loriol

pendant ces neuf mois (l'absence d'archives ne permettant pas d'être plus précis).

Le camp de Loriol est un vrai camp, clos de barbelés, gardé par une quarantaine de soldats réservistes armés, et où l'on fait l'appel matin et soir. Les internés sont utilisés à des travaux dans des fermes environnantes, des carrières, ou au déneigement des routes et des voies ferrées. Ils couchent sur des lits en

bois à deux étages et, même en se mettant à deux sur la même paillasse, ils sont en ce terrible hiver 40-41 frigorifiés dans ces locaux non chauffés et où le vent pénètre aisément par de multiples interstices. Les poux, bien sûr, leur tiennent compagnie. Ils sont très mal nourris. Leur courrier est censuré, mais ils réussiront, pendant la période d'internement de communistes français, à se faire apporter quelques journaux. Parmi les internés au camp de Loriol, on relève quelques noms connus : celui d'Albaladejo, l'oncle ou le père du célèbre joueur international de rugby, puis commentateur à la télévision, celui du photographe d'art et de mode Erwin Blumenfeld. On retrouve aussi le passage de plusieurs Allemands antinazis, responsables des partis communistes et socialistes (KPD et SPD), intellectuels, journalistes, un député, un sénateur. Le peintre Max Ernst, venu en France en 1922, fait un séjour dans le camp de Loriol en mai 1940, de même que l'écrivain russe David Vogel, mort en déportation.

À Montélimar, le camp a été aménagé dans une ancienne tannerie, sur la route du Teil. On y trouve des hommes, des femmes et des enfants qui, bien que parqués derrière les barbelés, ont le droit de sortir dans la ville.



En mai-juin 1940, c'est la guerre éclair, l'invasion, puis la débâcle : par peur de l'avancée allemande, seulement stoppée dans la Drôme sur les rives de l'Isère, les deux camps sont fermés et leurs occupants évacués vers le sud. Mais le flot d'internés du nord de la France repoussés dans la zone non occupée aggrave l'entassement dans les structures existantes, oblige à en créer de nouvelles ou à en remettre en usage. En fait le camp de Montélimar reprendra vie dès que l'armistice du 22 juin aura stabilisé l'occupant plus au nord : il hébergera surtout des Juifs, puis sera utilisé une troisième fois en 1943 pour des Britanniques et des Américains. Celui de Loriol, réellement vidé lui, est rouvert le 20 août 1940 pour recevoir « *les étrangers dont l'internement est nécessaire pour le maintien de l'ordre public* ». Dans cette seconde phase, qui s'achèvera le 4 mars 1941, on peut estimer à 200 le nombre d'internés étrangers à Loriol. Dès le 28 août, ils auront la visite de la commission allemande dite commission Kundt venue y pointer les ressortissants du Reich.

Entre temps, la III^e République est morte et Pétain a pris place à la tête de l'État français. En matière d'internement, Vichy hérite donc des institutions et des structures mises en place par les derniers gouvernements de la III^e République, qu'il va utiliser, amplifier, aggraver.

Le 3 octobre 1940, Vichy publie son premier statut des Juifs, reposant sur une définition à fondement racial. La loi du lendemain 4 octobre dit que « *les ressortissants de race juive pourront être internés dans des camps spéciaux par décision du préfet* ». On est donc interné pour la seule raison qu'on est juif ou qu'on est étranger. C'est ainsi que Loriol accueille, parce qu'il est juif, le docteur Finaly, qui mourra en déportation, mais dont le nom

sera rendu célèbre après la guerre par les déboires de ses enfants accaparés et baptisés catholiques de force par leurs sauveteurs. À ce moment-là, les Allemands n'ont pas encore élaboré la solution finale du problème juif, ils en sont à l'expulsion des Juifs de leur territoire : le camp de Gurs reçoit des milliers de Juifs de Bade, ceux du Palatinat et de la Sarre seront en partie parqués à Agde et Montélimar. Toujours en octobre 40, on procède à une première réorganisation des camps. En novembre, on compte 550 étrangers à Montélimar, d'origines très diverses, Espagnols, Italiens, Allemands, Polonais, Britanniques, Américains, Japonais, etc. répartis par nationalité dans des dortoirs sommaires. Parmi eux, des Juifs qui, après la fermeture du camp, seront assignés à résider à Montélimar dans des locaux qu'on leur imposera, et où, au moment des rafles, il sera très facile de les prendre^c. Cependant, jusqu'au 5 mars 1941, Montélimar recevra, outre des communistes français, des « *étrangers indésirables dont les agissements sont dangereux pour l'ordre public* » ou des Allemands dépistés et en instance de retour forcé pour travailler dans leur pays.

Le GTE de Crest

La question des travailleurs étrangers se pose toujours après la débâcle, mais dans un contexte politique et idéologique bien différent. Le gouvernement de Pétain, par la loi du 27 septembre 1940, crée les GTE (Groupements de Travailleurs Étrangers). Il s'agissait au départ, en ordonnant l'internement des hommes étrangers de 18 à 55 ans « *en surnombre dans l'économie nationale* », d'une part d'écartier une main-d'œuvre potentiellement concurrentielle, d'autre part d'exclure les forces jugées responsables de la défaite et de surveiller ces étrangers de plus en plus considérés comme dangereux. On se plaçait là dans le thème,

cher à l'extrême-droite et que le régime de Vichy faisait bien pour justifier sa politique, de l'anti-France, c'est-à-dire le Juif, le communiste, l'étranger, le franc-maçon. Ce qui s'imposait à ses yeux, ce n'était pas de lutter contre l'occupation, c'était de régénérer la société, d'éliminer les éléments impurs et de rassembler les éléments purs autour de Travail, Famille, Patrie, Ordre et Piété. On est donc dans une autre logique que sous la III^e République, avec cette politique de répression et de persécution dont il convient de bien préciser qu'elle est décidée par Vichy, sans intervention allemande. L'impératif économique qui justifiait la création des GTE va peu à peu disparaître et même s'inverser pour fournir une main-d'œuvre gratuite suppléant le manque de bras dans l'agriculture du fait de l'absence de nos prisonniers, puis des ponctions de main-d'œuvre par l'occupant. Le 11 octobre, Vichy instaure un commissariat de lutte contre le chômage auquel sont rattachés les GTE que l'on va de plus en plus utiliser pour désengorger les camps d'internement.

Le GTE venu à Crest était né à Agde. Les Tchèques venus en France vivaient en général dans la région parisienne où ils exerçaient depuis longtemps des métiers divers. D'autres, après leurs études, étaient en stage comme le tailleur de haute couture Jonas chez Balmain ou le maître d'hôtel Meitel. Tous se trouvent bloqués en France au moment de l'invasion de leur pays par Hitler en 1938 et 39. 11 400 Tchèques vont alors, à l'appel de leur Comité national, former trois régiments aux côtés de l'armée française : ils participent vaillamment à la guerre-éclair de mai-juin 40, battent en retraite comme nous et se retrouvent en Limousin au moment de l'armistice. On les regroupe alors à Agde où ils constitueront le noyau du 352^e GTE. En septembre, la dispersion de ces milliers d'hommes amène ceux du 352^e à Lentiol, petit village des Chambarans, à la limite de

l'Isère et de la Drôme. Huit mois après, en mai-juin 1941, le chef de camp, Paul Téxier, réussit, pour échapper à quelques ennuis qu'il s'était créés localement et pour sauvegarder son emploi qui le satisfaisait pleinement, à obtenir le transfert du 352^e GTE dans la Drôme, à Crest.

Un industriel, M. Cottreau, refusant de travailler pour les Allemands, avait arrêté son usine. Au printemps de 1941, le 352^e GTE vient donc s'y installer. Ne subsistent de cette époque qu'un bâtiment à deux étages et une baraque au long de la digue, tous deux maintenant inclus dans l'ensemble scolaire Saint-Louis.

Les Tchèques, premiers hôtes du GTE, sont rejoints par des Espagnols mutés depuis les camps du Roussillon et du sud-ouest. En octobre 1942, d'autres Espagnols, également anciens combattants de l'armée républicaine, quittent les baraqués en bois du 533^e GTE de Saint-Vincent-de-Charpey (Drôme), sur les contreforts du Vercors, qui est dissous, et s'intègrent à celui de Crest.

Puis sont internés des hommes réfugiés en France pour des raisons idéologiques, fuyant le nazisme et le fascisme, puis le franquisme, comme les membres des Brigades Internationales, ou les ressortissants des pays soumis à Hitler, antinazis de la première heure dont la Résistance ne durera pas seulement quelques semaines ou quelques mois, mais douze années d'isolement sous la menace permanente d'un régime de terreur. Beaucoup sont transférés de Gurs en 1941 et 1942. Des Sarrois ont quitté la Sarre après le plébiscite caricatural de 1935. Plusieurs sont des membres du SPD (PS allemand), beaucoup du KPD (PC allemand). Ils continuent leur lutte contre le fascisme dans les camps où ils sont internés et où ils organisent des secours alimentaires, des activités culturelles et politiques, des filières d'évasion. Ayant réussi à se faire transférer à Crest, ils poursuivent ce travail clandestin

jusqu'au moment où ils s'évaderont pour rejoindre une forme de résistance. Pour ce camp de Crest, 639 internés ont été retrouvés, appartenant à 14 nationalités : un tiers d'Espagnols, un cinquième de Tchèques, un sixième d'Arméniens rafles à Valence ou Romans et qui ne faisaient que passer avant de partir travailler sur le mur de l'Atlantique, un autre quart d'Allemands, Polonais et Autrichiens-Hongrois antinazis.

Travailleurs gratuits pour l'État français

L'objectif des GTE était donc devenu, en réquisitionnant « *les étrangers en surnombre dans l'économie nationale* », de fournir une main-d'œuvre gratuite pour suppléer à l'absence des nombreux Français prisonniers. Selon la réglementation des GTE, ces hommes devaient mettre leur force de travail au service de l'économie nationale : mise à part la minorité de secrétaires, coiffeurs, tailleurs, cuisiniers, ordonnances, chauffeurs, menuisiers, jardiniers assurant l'intendance au camp de Crest, dans leur grande majorité, ils étaient employés soit individuellement dans des exploitations agricoles de tout le département, soit en groupe pour les entreprises Desmarais frères (devenue Total) ou La Mure (devenue Elf), à Gigors, Léoncel, Plan-de-Baix, ou à Aouste et La Clastre, dans des coupes de bois et des chantiers de charbon de bois destiné au gazogène. Cet éloignement n'empêchait pas une surveillance étroite. Pour les bûcherons en équipes, le recours au système D ou la compassion des habitants du voisinage étaient bien nécessaires pour compléter une maigre pitance, parfois détournée par le chef de chantier. La vie que menaient les travailleurs étrangers placés dans des fermes était fonction du bon vouloir de leurs employeurs. On en trouve qui ont abusé d'eux en s'emparant de leurs vêtements, en leur dérobant leur carte de ravitaillement ou

de tabac, en ne leur laissant que des reliefs de repas... Mais la plupart, même ceux qui avaient pris des TE pour bénéficier d'une main-d'œuvre bon marché, ont très vite compris le rôle humanitaire qu'ils avaient à jouer à l'égard de ces hommes expatriés et pourchassés et, aux heures sombres des rafles de Juifs et de la chasse aux résistants, des comportements héroïques ont sauvé la vie de plusieurs TE. Les employeurs devaient nourrir et loger leurs ouvriers et verser à l'État 25 F par jour ouvrable. Le TE, lui, ne touchait rien. Ainsi donc, l'objectif pétainiste était atteint : on avait là une main-d'œuvre on ne peut plus économique et ces indésirables parqués et surveillés ne risquaient plus guère, en principe, d'intoxiquer les bons Français de leur néfaste influence idéologique.

Les Allemands y prennent de la main-d'œuvre

On se doute bien que les Allemands, dont les forces vives sont sous l'uniforme, et qui cherchent tous les moyens de faire travailler à leur service les peuples sous leur domination, vont rapidement penser aux GTE pour y puiser des bras. De nombreux TE de Crest partent donc « *en zone nord* » ou à la mission Todt, cette entreprise du Reich chargée des fortifications : nos TE seront employés à construire les bases sous-marine (Lorient) ou les blockhaus du mur de l'Atlantique, certains y mourront sous les bombardements alliés. Parmi eux, on s'arrêtera un instant sur le cas des Arméniens de Valence et Romans. Ils étaient assez Français en 1939-40 pour qu'on les mobilise dans nos armées et qu'ils aient leur contingent de morts et de prisonniers, mais pas assez pour avoir une autre carte que celle de réfugié apatride. Au printemps 1943, malgré le STO et les réquisitions, Vichy ne peut répondre aux demandes des occupants et décide donc de contraindre les Arméniens à travailler pour les Allemands : des rafles ont lieu en mars-avril et juillet 43.

Au petit matin, les hommes sont saisis par la gendarmerie française et la Feldgendarmerie, embarqués dans des camions vers le GTE de Crest et, après un fichage et une visite médicale d'aptitude, ils partent en train vers l'Atlantique. La première rafle a bénéficié de l'effet de surprise, par la suite, un assez grand nombre d'Arméniens parviendront à y échapper. Nombreux sont ceux qui, par leur ruse et leur audace ou grâce à la complicité de résistants français, réussiront à s'évader, à revenir dans la Drôme et à s'y cacher, certains poursuivant cette vie clandestine par l'entrée dans un maquis.

Un très lourd tribut à la déportation de Juifs

En ce qui concerne les Juifs, le 9 décembre 1941, Darlan fait un pas de plus en décidant l'internement de tous les Juifs étrangers avant le 1^{er} mars 1942. Le 20 janvier 1942, les nazis définissent la Solution finale du problème juif et, dès le printemps, les rafles sévissent en zone occupée avec le premier convoi vers Auschwitz le 27 mars. Le 16 juin, sur proposition de Bousquet, Pétain et Laval s'engagent à livrer 10 000 Juifs de la zone dite libre et le 2 juillet, ils acceptent que la police française procède aux arrestations de Juifs étrangers. Deux jours après, c'est Laval qui, craignant de ne pas atteindre les effectifs et s'enfonçant jusqu'au fond de l'ignominie, propose que les enfants juifs de moins de 16 ans soient déportés avec leurs parents. Des milliers de Juifs sont arrêtés, sous la seule responsabilité de l'État français et de sa police, dans cette zone non occupée. Un autre rôle, encore plus exécrable, est alors attribué aux GTE, celui de réservoirs où puiser sans difficulté les Juifs à envoyer vers l'extermination. Quatorze TE juifs de Crest sont pris dans les premières semaines d'août. Mais c'est la grande rafle des 25 et 26 août qui touche particulièrement le GTE de Crest pour atteindre les 10 000 Juifs promis

aux nazis. En outre, Crest sert de premier dépôt des Juifs saisis dans la Drôme : y sont amenés des femmes et des enfants pris dans les environs, entre autres des enfants du centre de Beauvallon à Dieulefit, mais aussi des membres des familles de certains TE. Le chef de camp trouve là une occasion de prouver son zèle et son absence de scrupule, confisquant aux partants l'argent, les bijoux, des vêtements, divers objets et même une bicyclette, sa maîtresse faisant déshabiller les femmes pour les fouiller. Tandis que femmes et enfants partent pour Vénissieux où les directrices de Beauvallon réussiront à obtenir des libérations, 32 des internés du camp sont emmenés à la gare de Crest en un défilé grotesque imaginé par Téxier, paradant armé d'un revolver et cravache à la main en tête du groupe encadré par 22 gendarmes. Le train les transporte à Fort Barraux, dans l'Isère. Tous se rejoindront à Drancy. Le 2 septembre, avec un millier d'autres, ils grimpent dans les wagons à bestiaux du convoi n° 27. À l'arrivée à Auschwitz, 877 déportés sont gazés immédiatement. Qu'on ait bien à l'esprit que tout ceci se passe avant le 11 novembre 1942, date à laquelle les Allemands ont occupé la zone dite libre de la France – mais pas encore la Drôme d'abord placée sous occupation italienne jusqu'au 9 septembre 1943 –, c'est-à-dire sous la seule responsabilité et avec les seuls moyens policiers du gouvernement de Vichy.

Une autre grande rafle sera opérée à la fin février 1943, en cachette des autorités italiennes d'occupation qui s'opposaient aux mesures antisémites : 11 TE de Crest, clandestinement emmenés dans l'Ardèche où sont les Allemands, sont déportés à Maïdanek par le convoi du 4 mars. D'autres déportations ont lieu en 43 et 44. Au total, outre des cas douteux restant à éclaircir, 58 Juifs du GTE de Crest, de nationalité allemande, autrichienne, polonaise, tchèque, russe, hongroise, roumaine, ont été déportés

vers les camps d'extermination : 5 d'entre eux seulement en sont revenus. S'ajoutent à cet effectif deux TE espagnols arrêtés en 1943 et 44 et qui survivront à leur déportation. N'oublions pas non plus que des familles entières de ces hommes les ont accompagnés et ont subi le même sort : les jeunes épouses de Walter Weiler et de Jules Kessler, le fils de Willy Wolf, la mère et la sœur d'Ernest Adler. Le TE Arthur Lazar a échappé à l'arrestation, mais sa femme, ses quatre enfants et quatre personnes de sa belle-famille, rafles à Nyons le 21 janvier 1944, sont morts à Auschwitz. Au nombre des morts venus du camp, il faut aussi inscrire le nom d'Albert Peters, artiste lyrique, pris en otage lors de l'assaut nazi sur le Vercors et abattu à Die le 27 juillet 1944. Et puis il y a tous ceux qui ont donné leur vie dans la Résistance.

Ainsi, on a bien franchi toutes les étapes, passant du camp d'accueil, pour répondre à la situation dramatique des Espagnols réfugiés, au camp d'exclusion des éléments « impurs » et des indésirables étrangers, avant d'arriver à une logique



d'extermination. Les camps drômois ne sont pas allés au terme de ce cheminement. Pourtant, par leur connexion directe avec le réseau nazi, ils en ont constitué des salles d'attente. Laval revenu en 1942 aux côtés de Pétain est l'instrument principal de cette politique : Vichy accepte la prise en charge par son administration de la participation à l'extermination, pour affirmer son autorité sur l'ensemble du territoire, quitte à devancer les Allemands. Le camp est au cœur de Vichy

et il y a plus d'internés en zone sud qu'en zone nord.

Des résistants au nazisme expérimentés et inflexibles

Cette Résistance utilise trois cheminements différents. S'évadant de leur lieu de placement, des communistes allemands rejoignent non sans mal un maquis d'Allemands antinazis créé en Lozère^d : ils le paieront souvent de leur vie. D'autres, tel Richard Gladewitz, militant du KPD et combattant clandestin déjà expérimenté, travaillent à de hauts niveaux de responsabilité dans le CALPO, (Comité Allemagne Libre Pour l'Ouest), particulièrement chargé de l'infiltration de la Wehrmacht.

D'autres enfin, de toutes nationalités, gagnent le maquis et se joignent à la Résistance française. La proportion de TE entrant dans les rangs de la Résistance, impossible à chiffrer exactement pour l'instant, paraît

très élevée. Leur rôle y a été souvent primordial, surtout quand il s'agissait des Espagnols ou des anciens membres des Brigades

internationales : leur grande expérience des armes et de la guérilla en faisait des instructeurs auprès des jeunes maquisards français auxquels ils apportaient aussi la clairvoyance et la solidité de leurs convictions, leur engagement déjà ancien et indéfectible dans la lutte contre le fascisme. Après le 6 juin 1944, la plupart des TE restants s'échappent. Cependant, il leur faudra attendre longtemps avant d'être officiellement libérés : une procédure tatillonne obligera à



de multiples réunions d'une commission de contrôle et de libération entre le 19 janvier 1945 et le 22 février 1946. Beaucoup de ces hommes resteront en France : au moins 11 Tchèques, 6 Allemands, plusieurs dizaines d'Espagnols qui, après avoir rêvé de l'aide française pour libérer leur pays de Franco, ne pourront rentrer chez eux....

Les marques du souvenir et de la reconnaissance collective à Crest et à Loriol

C'est en mémoire des centaines d'hommes aux noms difficiles à prononcer passés dans ces camps, de ceux parmi eux qui se sont mis avec clairvoyance et courage à notre service au prix de leur vie, de ceux pour qui le camp ne fut que l'antichambre des camps de la mort, qu'a été installée à Crest, à l'Espace Soubeyran, un mémorial des internés et déportés du 352^e GTE, une sculpture très évocatrice de l'artiste Frank Girard, inaugurée le 6 juin 2000 dans le hall d'entrée de la salle publique des « Moulinages ». À la suite des multiples démarches de Jean Sauvageon, la ville de Loriol et le Conseil général ont prévu d'édifier une stèle à l'emplacement du camp ayant existé dans cette commune. Le choix de son emplacement

sera déterminé par celui de la déviation de la route. Malheureusement, ce projet, attendu depuis si longtemps, vient d'être repoussé par le ministère. Et avec lui l'espoir de voir se réaliser une marque commémorative du camp ■

1. Fédération des Unités combattantes de la Résistance et des FFI de la Drôme, *Pour l'amour de la France, Peuple Libre*, Valence, 1989.
2. Vincent Giraudier, Hervé Mauran, Jean Sauvageon, Robert Serre, *Des indésirables, les camps d'internement et de travail dans l'Ardèche et la Drôme durant la Seconde Guerre mondiale*, 480 pages, éd. Peuple Libre et Notre Temps, Valence, 1999. J'emprunte le développement concernant les camps de Loriol et Montélimar à la contribution de Jean Sauvageon. Pour l'ensemble de cette contribution, on trouvera les références des sources dans cet ouvrage.
3. Voir Robert Serre, *De la Drôme aux camps de la mort, les déportés politiques, résistants, otages, nés, résidant ou arrêtés dans la Drôme*, 400 pages, éd. Peuple Libre / Notre Temps, Valence, 2006.
4. Éveline et Yvan Brès, *Un maquis d'antifascistes allemands en France (1942-1944)*, Presses du Languedoc / Max Chaleil éd., 1987